

Réf: Dossier N° 072775

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DAO CHAMACK SERVICES AUTOMOBILE » en abrégé « DCSA »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANDOKOI, Lot 322, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAO CHAMACK SERVICES AUTOMOBILE » en abrégé « DCSA »

Objet :

- VENTE DE PIECES DETACHEES AUTOMOBILES
- LOCATION DE VEHICULES
- PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANDOKOI, Lot 322, Ilot 116

Dirigeant(s) : M KONAN YAO TCHIMBENY JEAN-PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00466 du 26/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03174/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

